



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Approbation compte de gestion 2024 : 2025-14

Madame la Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Saint Amand-Montrond à la clôture de l'exercice.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président du CCAS et les écritures du compte de gestion du Receveur municipal:

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2024 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du CCAS pour le même exercice.
- **DIT** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer le compte de gestion 2024.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

CONVOCATION :

26.03.2025

RÉPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 018-261800304-20250408-DELIB20250415-BF

Centre Communal d'Action Sociale d'ORVAL

2, rue de
18200 ORVAL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBault Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Compte Administratif 2024 : 2025-15

Madame la Présidente donne lecture des résultats du Compte
Administratif 2024 qui est en concordance avec le Compte de Gestion
dressé par Madame le Trésorier de St Amand Montrond.

Il s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	1 112 002.46€
Recettes	1 144 925.43€
Résultat 2024	32 922.97€
Excédent reporté 2023	202 912.92 €
Résultat Excédent au 31.12.24	<u>235 835.89 €</u>

Section d'investissement :

Dépenses	554.40 €
Recettes	19 056.79€
Résultat 2024	+ 15 357.60€
Excédent reporté 2023	3 144.79€
Résultat Excédent au 31.12.24	<u>18 502.39 €</u>

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la
Présidente quitte la salle pendant le vote. Madame Marie-Ange MATHIOT, Vice-Présidente du CCAS, en tant que
Présidente, fait procéder au vote.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2024.

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025

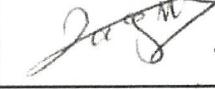
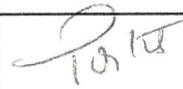
ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le La Présidente,,
 A Orval, le 08/04/2025
 Le La Présidente,,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
 A Orval, le 08/04/2025

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
 Date de convocation : 26/03/2024

Les membres du Conseil d'administration,

DULUC Clarisse	
MATHIOT Marie-Ange	
BONNIN Christine	
CHANTRIAUX Delphine	
GIRAUDON Julie	
JUIF Agnès	
KACZMAREK Marie-Thérèse	
LE LIBOUX Edith	
BODIN Marie	
PORTIER Sergiane	
ANDRIAU Alain	
BISSONNIER Patrice	
DENIZOT Alain	

ARRETE ET SIGNATURES

GABILLAT Eric	
GIBAULT Stéphane	
LECAS Medhi	
MALASNET Bruno	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBault Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Affectation du résultat 2024 : 2025-16

Suite à l'approbation des Compte de gestion et Compte administratif 2024, le Conseil
d'Administration du CCAS constate les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT			
Recettes		Dépenses	
Recettes 2024	1 144 925.43 €	Dépenses 2024	1 112 002.46€
résultat exercice 2024	32 922.97 €		
excédent 2023 reporté	202 912.92€	déficit 2023	0,00 €
résultat 2024 excédent	235 835.89 €		

INVESTISSEMENT			
Recettes		Dépenses	
Recettes 2024	19 056.79 €	Dépenses 2024	554.40 €
résultat exercice 2024	15 357.60€		
excédent 2023 reporté	3 144.79€	déficit 2023 reporté	
résultat 2024 excédent	18 502.39€		

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 018-261800304-20250408-DELIB20250416-BF



RESTES A REALISER 2024 à reporter sur 2025			
Recettes	0€	Dépenses	0€
résultat RAR		Déficit	

BESOIN DE FINANCEMENT	
résultat investissement	€
résultat RAR	0
Besoin de financement	0

Affectation du résultat 2024:

235 835.89 €

235 835.89 € à l'article 002

€ à l'article 1068

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité l'affectation du résultat 2024 proposé ci-dessus.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Approbation Budget Primitif 2025 : 2025-17

Madame La Présidente du CCAS présente le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre comme suit :

- ❖ Section de fonctionnement à la somme de : 1 285 160.34€
- ❖ Section d'investissement à la somme de : 124 077.57€

Depuis le passage en M57, en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel). Le Conseil d'Administration devra se prononcer sur ce point dans le cadre du vote du budget 2024

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité** le budget primitif 2025 et **DONNE DELEGATION** à Madame la Présidente du CCAS pour procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025

ARRETE ET SIGNATURES

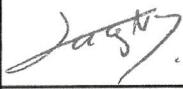
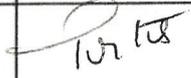
Présenté par le La Présidente,,
 A Orval, le 8.10.2025
 Le La Présidente,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session
 A Orval, le

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Les membres du Conseil d'administration,

DULUC Clarisse	
MATHIOT Marie-Ange	
BONNIN Christine	
CHANTRIAUX Delphine	
GIRAUDON Julie	
JUIF Agnès	
KACZMAREK Marie-Thérèse	
LE LIBOUX Edith	
BODIN Marie	
PORTIER Sergiane	
ANDRIAU Alain	
BISSONNIER Patrice	
DENIZOT Alain	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

Berger
Levraut
2025

CCAS ORVAL - BUDGET C.C.A.S.

ID : 018-261800304-20250408-DELIB20240417-BF

ARRETE ET SIGNATURES

GABILLAT Eric	
GIBAULT Stéphane	
LECAS Medhi	
MALASSET Bruno	

Certifié exécutoire par le La Présidente,, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Orval, le



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAULT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Frais de gestion du service de repas à domicile : 2025-18

Après avoir pris connaissance des charges liées au service restauration, Madame la Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que le prix de revient du repas, en 2024, s'est élevé à 13.80 € et se décompose ainsi :

- alimentation	4.49 €
- frais fonctionnement et amortissement	9.31 €

Les frais de gestion du service de portage de repas à domicile s'élèvent en 2024 à la somme de 9.31€ par repas. Les membres de l'assemblée délibérante valident à l'unanimité ce montant.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 12
votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

**Réactualisation et rédaction du projet de service du SAAD et du projet d'établissement de la résidence
Sully : 2025-19**

Afin de répondre aux obligations légales, il convient tous les 5 ans de rédiger et réactualiser les documents de type : projet de service et projet d'établissement. En accord avec madame DULUC, Madame MARTIN a sollicité un devis auprès de Monsieur BRANDEHO pour accompagner la collectivité dans cette démarche. Le coût s'élève à 3 500€ TTC.

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité la prestation.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Signature de la convention cadre de prestations en psychologie du travail : 2025-20

Madame la Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'Administration, l'obligation pour les collectivités d'engager une démarche de prévention des risques psychosociaux pour l'ensemble de ses services(de la commune et du CCAS). Un diagnostic, une évaluation et des actions de prévention seront à réaliser et à mettre en œuvre.

Une convention peut-être signée avec le service « prévention et psychologie » du centre de gestion du Cher pour la réalisation de cette démarche. Un comité de pilotage (maximum 7 personnes) comprenant les agents de direction (secrétaire générale et directrice du CCAS), un élu, l'assistant de prévention, un agent représentant du personnel et la psychologue du centre de gestion sera créé. Il déterminera la méthodologie d'intervention auprès des agents.

Madame la Présidente du CCAS présente la convention cadre à signer avec le centre de gestion du Cher et la tarification (estimée entre 5800 et 8000€ pour l'ensemble des 2 entités (commune et CCAS).

Une demande de financement peut-être également effectuée auprès du FNP(Fond National de Prévention) de la CNRACL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration

- **approuve** l'engagement de la démarche de prévention des risques psychosociaux pour l'ensemble des services (de la commune et du CCAS)
- **autorise** Madame la Présidente du CCAS à signer la convention avec le centre de gestion du Cher
- **autorise** Madame la Présidente à effectuer les demandes de subventions auprès du Fond National de Prévention.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC





**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq
Le huit Avril à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith
MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSET Bruno
Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine
Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Validation de la procédure « distribution des médicaments » : 2025-21

En s'appuyant sur le support écrit remis à chaque membre lors de la transmission de la convocation, Madame MARTIN fait une lecture du document et répond aux questionnements de l'assemblée.

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité pour une mise en application immédiate.

La secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site-internet de la commune le : 15 Avril 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

26.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le huit Avril à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- BONNIN Christine –
PORTIER Sergiane- LE LIBOUX Edith

MM ANDRIAU Alain – BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain –
GIBAUT Stéphane – MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 16

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange

Mme BODIN Marie a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno

Mme GIRAUDON Julie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

M GABILLAT Eric a donné pouvoir à Mme BONNIN Christine

Non Excusé : M LECAS Medhi

Madame Christine BONNIN a été élue secrétaire

Encaissement de dons : 2025-22

Deux associations locales font un don, en faveur des œuvres sociales communales, d'une valeur de 200€ chacune. L'assemblée délibérante valide à l'unanimité l'encaissement des dons d'une valeur globale de 400€.

Le secrétaire de séance

Christine BONNIN

Diffusion sur le site internet de la commune le : 15 Avril 2025

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 9 Avril 2025
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

